

## Suivi des engagements individuels de TotalEnergies dans le cadre d'act4nature international

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS						RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS		
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur	Objectif mesurable (SMART)	Échéance	Statut	Explications du statut	Méthode de vérification
1 4 5 10	TotalEnergies ne conduit pas d'activité d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans le périmètre des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au 31 décembre 2024 <sup>(1)</sup> [soit des zones d'exclusion volontaire représentant 535 Mha environ à fin 2024] Un Atlas précis décrivant ces sites est mis à jour annuellement et diffusé en interne	Mondial	Nombre d'activités d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans le périmètre des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO	Aucune activité d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans les zones du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO. [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.4]	Permanent	Clôturé	Tant à la date du 31/12/2024 qu'au 31/12/2023, aucun de nos sites d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz ne se situe dans une zone du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO Publication d'un Atlas interne à jour des zones UNESCO, sur la base des données publiques de l'UNESCO et en comparant la liste des nouvelles zones à celle de nos activités Cet engagement est permanent et a été mené à terme pour les années 2023 et 2024	Audit externe
1 4 5 10	TotalEnergies ne conduit pas d'activité d'exploration de champs pétroliers en zone de banquise arctique. Une carte montrant les licences de la Compagnie en zone de banquise arctique est publiée et mise à jour chaque année [pour 2024 : <a href="https://totalenergies.com/sustainability/environment/biodiversity">https://totalenergies.com/sustainability/environment/biodiversity</a> ]	Mondial	Nombre d'activités d'exploration des champs pétroliers en zone de banquise arctique	Aucune activité d'exploration de champs pétroliers en zone de banquise arctique. [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.4]	Permanent	Clôturé	Tant à la date du 31/12/2024 qu'au 31/12/2023, aucun de nos sites d'exploration ou d'extraction de pétrole ne se situe dans une zone de banquise arctique Publication, chaque année, d'une carte de nos licences en zone arctique sur <a href="https://totalenergies.com/sustainability/environment/biodiversity">https://totalenergies.com/sustainability/environment/biodiversity</a> Cet engagement est permanent et a été mené à terme pour les années 2023 et 2024	Audit externe
1 2 3 4 5 6 7 9 10	Pour les sites situés dans les zones protégées les plus sensibles c'est-à-dire les aires protégées UICN I à IV ou Ramsar, un Plan d'Action Biodiversité (PAB) est mis en place. De plus, pour les projets dans les zones UICN I-II ou Ramsar, le PAB est construit pour atteindre un Gain Net de biodiversité attesté par une institution tierce. Dans tous les cas, le PAB est mis en œuvre, au plus tard, au démarrage du site et son état de progression est publié chaque année  Le nombre de plans d'action biodiversité déployés ou en cours de préparation est publié chaque année	Mondial	Nombre de Plans d'Action Biodiversité (PAB) mis en œuvre pour les projets situés dans les zones UICN I à IV et les zones Ramsar  Nombre de PAB à objectif de Gain Net mis en œuvre pour les projets situés dans les zones UICN I et II et zones Ramsar	Mise en place d'un Plan d'Action Biodiversité (PAB) sur 100 % des nouveaux projets sur de nouveaux sites situés dans les zones d'intérêt pour la biodiversité que sont les zones UICN I à IV et les zones Ramsar. Mise en œuvre du PAB, au plus tard, au démarrage du site. [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.4]  Production d'un impact positif sur la biodiversité, attesté par une institution tierce, pour 100 % des nouveaux projets qui se situent dans une zone d'intérêt prioritaire pour la biodiversité que sont les zones UICN I à II et les zones Ramsar. [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.4]	Permanent	Clôturé	En 2024, 5 Plans d'Action Biodiversité (PAB) à objectif de Gain Net et alignés au standard IFC PS6 sont en cours de conception ou de déploiement : Tilenga Ouganda, EACOP Ouganda/Tanzanie, Papua LNG Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mozambique LNG, Ratawi en Irak Par exemple, le premier rapport de TotalEnergies EP Ouganda détaillant les actions de son Programme Biodiversité sur les deux dernières années a été publié en 2024. Les réalisations incluent la sensibilisation des parties prenantes locales, dont la participation de 60 enseignants et de 2 880 élèves de 10 écoles à la phase I du Programme d'éducation à la conservation du chimpanzé Le partenariat avec l'Uganda Wildlife Authority (UWA) a permis la réalisation de 101 patrouilles sur une surface de plus de 1 800 km <sup>2</sup> Concernant le suivi de la biodiversité présente dans le parc de Murchison Falls, un recensement des carnivores a été effectué et les déplacements de 15 éléphants sont étudiés au moyen de colliers GPS, en partenariat avec l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS) Enfin, 140 000 arbres ont été plantés pour enrichir la biodiversité locale et 350 hectares de forêt dégradée ont été restaurés avec l'ONG Ecotrust Cet engagement est permanent et a été mené à terme pour les années 2023 et 2024	Audit externe
1 2 3 4 5 6 7 9 10	Pour ses sites matériels (cf. URD 2024) pour l'environnement <sup>(2)</sup> certifiés au standard ISO 14001 [77 <sup>(3)</sup> sites en 2024], TotalEnergies lance un programme en faveur de la biodiversité sur la période 2022 - 2030. Ce programme se décline en 3 étapes : 1) état des lieux/diagnostic, 2) définition d'un plan d'action, 3) mise en œuvre du plan d'action et communication des résultats À cette occasion, les personnels de ces sites sont sensibilisés à la biodiversité. La progression du programme et les résultats des étapes sont communiqués publiquement, localement et sur le site <a href="https://totalenergies.com">TotalEnergies.com</a>	Mondial	Nombre de sites Matériels (cf. URD 2024) pour l'environnement dotés d'un Plan d'Action Biodiversité (PAB)	Déploiement d'un plan d'action en faveur de la biodiversité sur 100 % des sites matériels pour l'environnement pour 2025 et communication de la mise en œuvre de ce plan auprès des parties prenantes sur la période 2025 - 2030. [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.4]	2030	En cours	Étapes 1 et 2 clôturées au 31/12/2024 : 100 % des sites matériels pour l'environnement [77 sites en 2024] ont réalisé un diagnostic biodiversité et sont dotés d'un Plan d'Action Biodiversité. Cet engagement inclut tous les sites en production de l'exploration-production, les raffineries, les sites de pétrochimie et les centrales électriques à gaz  L'étape de mise en œuvre des plans d'actions et communication des résultats est en cours. Les PAB consistent à la mise en œuvre de mesures ERC (Éviter - Réduire/Restaurer - Compenser) dont la répartition s'établit comme suit : 7 % des actions sont des actions d'Évitement, 37 % des actions concernent des pratiques de Réduction, 11 % sont des actions de Restauration, 19 % des actions conduisent à de la Compensation et les 26 % restants sont dédiés à des ACA (Actions de Conservation Additionnelles). Par exemple, les actions incluent l'évitement d'habitats clés pour la biodiversité [ex. l'évitement d'environ 16 ha de forêt secondaire tropicale dans le cadre d'un projet du site Ubeta au Nigéria], la réduction de la pollution lumineuse [ex. adaptation de l'intensité lumineuse et du sens de l'éclairage sur les zones naturelles de la CCGT de Castejón en Espagne], la restauration d'habitats naturels [ex. restauration d'une zone de prairie de 3 ha servant de ceinture verte autour de la raffinerie de Leuna en Allemagne], ou encore la protection d'espèces sensibles par le développement de partenariats avec les parties prenantes clés localement [ex. surveillance d'une zone de ponte de tortues marines attenante au site de Djeno Congo avec une ONG partenaire] [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.5]	Audit externe
1 2 8 9 10	TotalEnergies partage des données biodiversité, collectées dans le cadre de ses études environnementales, avec la communauté scientifique et le grand public. Le nombre de données chargées sur la plateforme internationale de partage de données biodiversité Global Biodiversity Information Facility (GBIF, <a href="https://www.gbif.org">https://www.gbif.org</a> ) est publié chaque année [nombre de données téléchargées et nombre de citations scientifiques]. La Compagnie a pour objectif de mettre en place le partage, à minima, des données de 5 projets ou sites par an à partir de 2021	Mondial	Nombre de jeux de données biodiversité collectées dans le cadre de nos études environnementales, avec la communauté scientifique et le grand public sur la plateforme GBIF	Chaque année, partage d'un minimum de cinq jeux de données biodiversité, collectées dans le cadre des études environnementales, avec la communauté scientifique et le grand public sur la plateforme GBIF. [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.4]	Permanent	Clôturé	En 2024, 11 jeux de données issus de nos projets en Afrique du Sud, Brésil et Namibie ont été partagés sur la plateforme internationale GBIF Depuis 2020, les données partagées sur cette plateforme par la Compagnie ont été mentionnées par 230 publications scientifiques TotalEnergies est le 3 <sup>ème</sup> plus important contributeur du secteur privé en ce qui concerne le nombre de jeux de données soumis, et a été invité à partager son expérience lors du GBIF Symposium à Vairão (30 septembre - 4 octobre 2024), au Portugal, en guise de reconnaissance de ce statut En 2023, 6 jeux de données issus de nos projets en Namibie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Brésil avaient été partagés sur la plateforme GBIF Cet engagement est permanent et a été mené à terme pour les années 2023 et 2024	Audit externe
1 2 6 8 9 10	TotalEnergies s'engage, dans le cadre du programme Climat, Littoraux et Océans de la TotalEnergies Foundation (cible : 5M €), à soutenir des actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la biodiversité et des actions de recherche dans le domaine de la biodiversité concernant les zones littorales et les océans. La Compagnie s'engage à développer des journées d'engagement citoyen et de sensibilisation des salariés sur ces thèmes. Chaque année, la liste des projets soutenus et des partenaires financés, en France et à l'international, ainsi que leurs résultats sont publiés, avec des indicateurs de performance	Mondial	Nombre de collaborateurs sensibilisés à la biodiversité  Nombre de projets soutenus par la Fondation TotalEnergies en lien avec la sensibilisation et l'éducation des jeunes à la biodiversité ou avec les actions de recherche dans le domaine de la biodiversité concernant les zones littorales et les océans dans le cadre du programme Climat, Littoraux et Océans de TotalEnergies Foundation	N/A	Permanent	Clôturé	En 2024, la sensibilisation des collaborateurs à la biodiversité s'est poursuivie via le Programme Action! (2725 participations) [cf. URD 2024 chapitre 5.2.4.5], et les formations techniques dispensées par nos partenaires externes [120 collaborateurs formés] En 2023, 2722 collaborateurs avaient été sensibilisés à la biodiversité lors de la journée Sustainab'ALL et 3809 mobilisés en faveur de la biodiversité dans le cadre du Programme Action!  En 2024, la Fondation TotalEnergies a soutenu 16 projets en lien avec la sensibilisation et l'éducation des jeunes à la biodiversité, ou avec les actions de recherche dans le domaine de la biodiversité, concernant les zones littorales et les océans dans le cadre du programme Climat, Littoraux et Océans de TotalEnergies Foundation. Par exemple, un projet de sensibilisation de collégiens à la préservation des mangroves et des forêts marécageuses de Guadeloupe avec l'ONF (Office National des Forêts) En 2023, 10 projets étaient soutenus par la Fondation TotalEnergies sur la thématique Climat, littoraux et Océans en lien avec la Biodiversité, dont cinq projets de sensibilisation, un projet de Recherche, et quatre projets portés par le Fonds de dotation ONF Agir pour la Forêt Cet engagement est permanent et a été mené à terme pour les années 2023 et 2024	Audit externe

✓ Les bilans portent sur l'ensemble des engagements arrivant à échéance au plus tard fin 2024, y compris ceux échus mais non clôturés aux bilans précédents.

1 La date de référence est mise à jour annuellement après vérification entre le 31 juillet de l'année en cours et le 31 janvier de l'année suivante. En cas d'interaction géographique a posteriori, c'est-à-dire lorsqu'un site entre à l'inventaire du patrimoine de l'UNESCO postérieurement à la prise d'une licence d'exploration-production, l'interaction est déclarée publiquement.  
2 La Compagnie définit ses sites matériels pour l'environnement comme étant les sites susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'environnement via leur emprise au sol (pressions sur la biodiversité), leurs rejets chroniques ou leurs rejets accidentels. Ils couvrent la totalité des sites des filiales en production du secteur Exploration-Production, les sites de production supérieure à 250 kt/an des secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services, ainsi que les centrales électriques à gaz du secteur Integrated Power, qui sont opérés par la Compagnie.  
3 Hors sites nouvellement acquis, qui ont 2 ans pour se mettre en conformité.